

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le dix-huit décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le douze décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Eveline BESNARD, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Séverine FAURE, Mme Tiffany CULANG, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, Mme Sandra PROVINI, Mme Arielle ATTIAS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Maria TUNG pouvoir donné à Mme Eveline BESNARD (**présente à 20 h 45**)
M. Philippe IZRAELEWICZ pouvoir donné à M. BEAUDOUIN
Mme Blandine GOUËL pouvoir donné à Mme Anne CARRESE
M. Jacques GUIONET, pouvoir donné à M. Julien WEIL
Mme Marianne VERON, pouvoir donné à Mme Caroline QUERON
M. Thomas MURGIA, pouvoir donné à M. J.Ph. DARNAULT
M. Thomas BOULLE, pouvoir donné à Mme Christine SEVESTRE (**présent à 20 H 30**)
M. Albert DANTI, pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON
M. Philippe LERAY, pouvoir donné Mme Geneviève TOUATI
Mme Lucile ROBINET, pouvoir donné à M. Luc ALONSO

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean EROUKHMANOFF

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2018 :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 25 septembre 2018.

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal extraordinaire du 25 octobre 2018 :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 25 octobre 2018.

01 Versement d'un acompte de subvention à l'A.S.M. Hand-Ball

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'un acompte de subvention à l'A.S.M. Hand-Ball.

02 Adhésion à l'association HORTESIA

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la Ville à l'association HORTESIA.

03 Créances admises en non-valeur et créances éteintes suite à procédure de rétablissement personnel présentées par le receveur municipal :

Sur rapport de M. BEJAOU, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'état des créances admises en non-valeur et des créances éteintes suite à procédure de rétablissement personnel présentées par le receveur municipal.

04 Décision modificative n° 3 du budget primitif 2018 de la commune

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal, à la majorité, a approuvé la décision modificative n° 3 du budget primitif 2018 de la commune.

Contre 3 : Mme TOUATI, M. LERAY, Mme PROVINI

Abstention 4 : M. TURBAN, Mme ROBINET, M. ALONSO, Mme ATTIAS

Pour 27 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOU, Mme AICH

05 Octroi d'une indemnité de Conseil allouée au receveur municipal

Sur rapport de M. TINEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé l'octroi d'une indemnité de conseil au trésorier municipal.

06 Ouverture des crédits d'investissement 2019

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé l'ouverture de crédits d'investissement 2019.

Contre 7 : M. TURBAN, Mme ROBINET, M. ALONSO, Mme ATTIAS, Mme TOUATI, M. LERAY, Mme PROVINI

Pour 27 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOU, Mme AICH

07 Réaménagement de prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations garantis par la Ville – Demande de renouvellement de garantie – CDC Habitat

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le réaménagement de prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations et la demande de renouvellement de garantie d'emprunt (CDC Habitat).

08 Délibération portant sur le rapport 2018 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées métropolitaine (CLECT) instituée entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres.

09 Modification du tableau des emplois de la Ville

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de modifier le tableau des effectifs.

10 Convention d'adhésion au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention portant adhésion au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels du Centre interdépartemental de la gestion de la petite couronne.

11 Approbation de l'avenant n° 19 à la convention relative à la participation de la ville aux frais de fonctionnement pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant l'école élémentaire Notre Dame pour l'année scolaire 2018-2019

Sur rapport de Madame CARRESE, le Conseil Municipal, à la majorité, a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 19 à la convention fixant la participation de la Ville pour l'année scolaire 2018-2019.

Contre 2 : M. LERAY, Mme TOUATI

Abstentions 4 : M. TURBAN, Mme ROBINET, Mme ATTIAS, Mme PROVINI

Pour 28 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOUI, Mme AICH, M. ALONSO

12 Participation des familles et la ville aux dépenses du séjour ski de l'année 2019

Sur rapport de Mme FAURE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la mise en place du projet de séjour de ski prévu du 23 février au 2 mars 2019.

13 Modification et approbation du règlement de fonctionnement unique des établissements d'accueil du jeune enfant

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le règlement de fonctionnement unique des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant qui prendra effet au 1er janvier 2019.

14 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder aux échanges fonciers nécessaires à la réalisation du projet de la pointe Paul Bert

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à procéder aux échanges fonciers nécessaires dans le cadre de la réalisation du projet de la pointe Paul Bert.

15 Déclassement par anticipation du domaine public communal des terrains de la pointe Paul Bert

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a prononcé le déclassement par anticipation du domaine public communal des terrains de la pointe Paul Bert et a autorisé Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

16 Renonciation à la servitude de cour commune non AEDIFICANDI sur la parcelle cadastrée F 52 située 2 bis rue de Bérulle

Sur rapport de M. DAMAS, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la renonciation à la servitude de cour commune sur la parcelle cadastrée F n° 52 et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de renonciation à cette servitude.

17 Renouvellement de l'aide municipale pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé de renouveler le dispositif d'aide municipale à l'achat d'un vélo à assistance électrique et a autorisé le versement de la subvention aux bénéficiaires selon les conditions indiquées dans le règlement.

Contre 4 : M. TURBAN, M. ALONSO, Mme ROBINET, Mme ATTIAS

Abstentions 3 : M. LERAY Mme TOUATI, Mme PROVINI

Pour 27 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOU, Mme AICH

18 Modification du règlement d'attribution de l'aide municipale à la mise en état et la valorisation des devantures commerciales

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de modifier le règlement d'attribution de l'aide municipale à la mise en état des devantures commerciales

19 Transfert de deux voiries : voie Pasteur et voie publique nouvelle au titre de l'intérêt territorial

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reconnaître d'intérêt territorial l'avenue Pasteur et la voie publique nouvelle situées à Saint-Mandé à compter du 1^{er} janvier 2019.

20 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat pour la reconstruction des crèches Bérulle 1 et 2 ainsi que du centre de P.M.I. et la réalisation d'une opération mixte immobilière

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal, à la majorité, a pris acte du souhait de valoriser l'assiette foncière sise 16-18 rue de Bérulle à Saint-Mandé afin de permettre la réalisation d'une opération immobilière comprenant une part de logements sociaux, la reconstruction de deux crèches et un nouveau centre P.M.I. et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département définissant le calendrier et les modalités de mise en œuvre de ce projet.

Abstentions 4 : M. TURBAN, M. ALONSO, Mme ROBINET, Mme ATTIAS

Pour 30 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOUI, Mme AICH, M. LERAY, Mme TOUATI, Mme PROVINI

20 bis Modification du prix de cession du tréfonds partiel de la parcelle sise 42 avenue du Général de Gaulle (lot 2) pour 230 m²

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à la majorité, a approuvé la modification du prix de cession du tréfonds partiel sis 42 avenue du Général de Gaulle à Saint-Mandé.

Abstentions 3 : M. LERAY, Mme TOUATI, Mme PROVINI

Pour 31 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOUI, Mme AICH, M. TURBAN, M. ALONSO, Mme ROBINET, Mme ATTIAS

21 Approbation de la convention d'utilisation du domaine public des stations et espaces Autolib'

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention d'utilisation du domaine public des stations et espaces Autolib'.

22 Examen des rapports annuels d'activités 2017 des syndicats (SIGEIF, SIPPAREC, SIFUREP)

Sur rapport de Mme CULANG, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des rapports annuels d'activités établis par le SIGEIF, le SIPPAREC et le SIFUREP.

23 Examen des rapports annuels d'activités 2017 des délégataires de service public (Q-PARK et DADOUN)

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des rapports annuels d'activités établis par la société Q-PARK et l'entreprise DADOUN.

24 Présentation du rapport annuel des recours administratifs préalables obligatoires aux forfaits post stationnement établis sur la commune de Saint-Mandé

Sur rapport de Mme VERON, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte du rapport annuel des recours administratifs préalables obligatoires aux forfaits post stationnement établis sur la commune de Saint-Mandé.

25 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat 2019 avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat du Val-de-Marne

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat 2019 avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat du Val-de-Marne.

26 Avis du Conseil Municipal sur la dérogation au principe de repos hebdomadaire dominical pour 12 dimanches pour l'année 2019

Sur rapport de Mme MARTIN, le Conseil Municipal, à la majorité, a émis un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détail pour 12 dimanches au titre de l'année 2019.

Contre 3 : M. LERAY, Mme TOUATI, Mme PROVINI

Pour 31 : M. BEAUDOUIN, Mme CROCHETON, M. DARNAULT, M. MEDINA, Mme TRIMBACH, M. WEIL, Mme SEVESTRE, M. ASSOULINE, Mme CARRESE, M. LE TYMEN, Mme BESNARD, Mme TUNG, M. DAMAS, Mme QUERON, M. IZRAELEWICZ, Mme GOUËL, M. GUIONET, Mme VERON, M. TINEL, Mme MARTIN, M. MURGIA, Mme FAURE, M. BOULLE, Mme CULANG, M. DANTI, M. BEJAOU, Mme AICH, M. TURBAN, M. ALONSO, Mme ROBINET, Mme ATTIAS

27 Demande d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'N'CO - SIPPAREC

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'adhésion de la ville à la centrale d'achat SIPP'N'CO – SIPPAREC.

28 Approbation d'une charte des mariages

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'élaboration d'une charte des mariages.

29 Subvention exceptionnelle d'aide de la ville pour la formation générale au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs aux jeunes Saint-Mandéens entre 17 et 25 ans

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € à chaque jeune saint-mandéen âgé de 17 à 25 ans inscrit à la formation générale du BAFA organisé par un centre de formation agréé
- d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € à l'IFAC pour chaque jeune saint-mandéen âgé de 17 à 25 ans inscrit à la formation du BAFA organisée par la ville. Le montant de cette aide est déductible de son inscription.

30 Application de l'article L 2122.21, L 2122.22, L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sur présentation de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.

QUESTIONS DIVERSES